



Union des familles laïques du Val de Bièvre (UFAL)

Association agréée « Jeunesse et éducation populaire » par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. L'UFAL du Val de Bièvre agit localement en organisant des actions d'éducation populaire pour les jeunes et les adultes (réunion d'informations citoyennes sur la laïcité, le féminisme, l'école, la santé, la famille...), en représentant les usager·ères et les familles dans de nombreuses instances.

Cotisation annuelle : 24 €